



AVIS DE DÉPART D'UN LOCATAIRE

Date : Numéro de ménage :

Nom de la coopérative ou de l'OBNL :

Nom du locataire :

Adresse :

Date de réception du préavis : Écrit Verbal

Date de départ réel (logement vide) :

Date du départ à considérer pour la fermeture du dossier OMHM, si différente :

Motif du départ :

Commentaires :

Le locataire a-t-il une dette envers la COOP ou l'OBNL : Non Oui

Si oui, montant de la dette : \$

Avez-vous un dossier ouvert au Tribunal administratif du logement pour ce locataire : Non Oui

Si oui, fournir la copie du jugement.

INCLURE LES DOCUMENTS SUIVANTS : (qui s'appliquent à votre cas)

- Avis de départ signé par le locataire
- Preuve d'attribution d'un nouveau logement
- Certificat de décès
- Confirmation d'hébergement en CHSLD
- Preuve notariée de l'exécuteur testamentaire (décès)
- Entente de paiement
- Document du Tribunal administratif du logement

RELOCATION DU LOGEMENT

Ce logement sera-t-il reloué avec une subvention ? Non Oui

Si oui : Si le futur locataire est connu, fournir son nom et la date prévue d'aménagement.

Nom :

Date d'aménagement :

Si le futur locataire n'est pas connu, vous devez faire une nouvelle demande d'admissibilité à une subvention.

Assurez-vous de transmettre les documents de la demande d'admissibilité à une subvention le plus rapidement possible à demande-psl@omhm.qc.ca

Si non : Retourner seulement ce formulaire ainsi que le ou les documents mentionnés plus haut à equipe.psl@omhm.qc.ca

Nom du représentant de la COOP ou OBNL :

Signature du représentant (COOP ou OBNL):

Signature du locataire:

*** Veuillez retourner le formulaire à equipe.psl@omhm.qc.ca ***